

Commerce, Finance, Industrie

VOL. XXXIV

VENDREDI, 19 SEPTEMBRE 1902

No 12

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547

Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00

Canada et Etats-Unis - 1.50

Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe **en entier**, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable **au pair** à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

LE CANADA AUX CANADIENS

Les manufacturiers canadiens se sont réunis dernièrement à Halifax, comme nous l'avions annoncé. Nous aurons à revenir sur la convention qu'ont tenue les membres de leur Association. Pour aujourd'hui nous nous contenterons de dire qu'elle a soulevé une levée de boucliers libre-échangistes.

Nous croyions que la race en était éteinte au Canada, mais rien n'est tenace comme un principe et les principes ont relevé la tête.

Le ministre des Travaux Publics qui s'est approprié la devise de Cartier: "le Canada aux Canadiens" et s'efforce de son mieux à la mettre en pratique, non sans réussite, a eu le malheur de dire que nos industries devaient être protégées. M. Tarte était à Halifax—il est partout—devant les manufacturiers canadiens, il sentait le besoin de les encourager, de leur témoigner la sollicitude que leur porte le gouvernement et de leur promettre que ce même gouvernement ne laisserait pas dépérir leurs industries faute de protection suffisante.

Il n'en a pas fallu davantage pour soulever les colères des braves gens qui préféreraient la mort de nos industries au sacrifice d'un principe aussi creux, au sens canadien, que celui du libre-échange.

Il y avait autrefois un parti hostile à la protection, ce parti est maintenant disloqué; il n'existe plus de parti libre-échangiste, mais ce parti a une queue. Quelques intransigeants très bruyants, très criards tentent encore de temps à autre à recoller les morceaux de la pièce brisée mais n'y parviennent heureusement pas.

On trouve toujours des chefs pour se mettre à la tête d'un groupe, si petit soit-il, aussi les libre-échangistes ont-ils les leurs. Ils en ont même dans le ministère. Aussi avons-nous vu dans ces derniers temps les déclarations du ministre des Travaux Publics à l'Association des Manufacturiers Canadiens combattues par des collègues de M. Tarte. Ce dernier qui ne s'émeut pas facile-

ment n'en continue pas moins à se renseigner sur la quotité des droits de douane à imposer sur les produits étrangers pour permettre à nos industries canadiennes de se maintenir, de se développer et de progresser. M. Tarte, dont on connaît le faible pour la documentation est en train de faire une enquête personnelle dans les manufactures et on peut être certain qu'à la prochaine session du Parlement son dossier sera suffisamment volumineux et convaincant pour imposer ses vues à ses collègues récalcitrants.

Pourquoi donc ces derniers n'iraient-ils pas eux aussi visiter quelques manufactures du pays? Ils craignent sans doute que l'enquête à laquelle ils pourraient se livrer ne soit une dure condamnation de leurs théories qui, cependant, auraient besoin d'être examinées à la lueur des faits.

Qu'ils en fassent leur deuil, nos industries doivent être protégées; le libre-échange n'a au Canada pour défenseurs que des politiciens promettant plus de beurre que de pain aux ouvriers. Pour leur permettre de vivre à bon marché, ils commenceraient par fermer les manufactures où ils trouvent le travail et, par conséquent, l'argent qui leur vaut leur pain.

Nous n'avons pas d'ailleurs à prêcher à des convaincus, car nos lecteurs savent à quelle ruine nous exposerait la mise en pratique des théories des libre-échangistes.

Nous ne pouvions toutefois laisser passer sous silence les criaileries qui ont accueilli les déclarations très rassurantes pour nos industriels du ministre des Travaux Publics, et l'enquête à laquelle se livre l'hon. M. Tarte pour se rendre compte du bien-fondé des plaintes des membres de l'Association des Manufacturiers canadiens.

La maison E. D. Marceau, nous informe que son thé du Japon portant la marque bien connue Condor XXX, est en stock et que depuis le commencement de cette semaine, elle livre toutes les commandes reçues pour les livraisons de la nouvelle récolte. La qualité de ce thé est exceptionnelle.